

PROGRAMME DE FORMATION

Remise à niveau SSIAP 2 :

Service de Sécurité Incendie et d'assistance aux personnes

DUREE : 21 heures /3 jours
DELAI D'ACCES : Une session tous les deux mois
Dates : Nous consulter
Tarifs : Nous consulter

MODALITES D'ACCES :

- Test et entretien à convenir
- 15 stagiaires maximum.

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques interactifs, exercices pratiques, mises en situation, QCM blanc et suivi individualisé par le formateur.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Matériel permettant de simuler les interventions de l'agent (bac à feu écologique et extincteurs, SSI Catégorie A / DAS, moyens d'extinction de première intervention.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur certifié, disposant des compétences pédagogiques et de l'expérience terrain requises pour encadrer l'ensemble des modules réglementaires de formation.

RÉFÉRENCES

Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur. (Article 7 – Maintien des connaissances et obligations).

ACCESSIBILITE

Site accessible aux personnes en situation de handicap.

Référent Handicap

Manel EL OUAFI
manel@sgc-formation.fr

CONTACTS

Responsable Pédagogique

Nicolas PRETRE
contact@sgc-formation.fr
01 48 44 04 55

SGC FORMATION

94 avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN

PUBLIC CONCERNE

Conformément à la législation, Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage (3 ans) ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité, durant les 36 derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi.

PREREQUIS

- 🔧 **Titulaire du diplôme SSIAP 2**, d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH"(1 à 3),
- 🔧 **Qualification de secourisme** (PSC1 ou SST de moins de 2 ans **OU** PSE en cours de validité).
- 🔧 **Certificat médical** de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie.

OBJECTIFS

- 🔧 Mettre à jour la certification SSIAP 2 permettant de travailler en qualité de chef d'équipe de la sécurité incendie.
- 🔧 Remise à niveau des compétences et connaissances réglementaires des chefs d'équipe du service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes pour garantir leur efficacité opérationnelle.

CONTENU

- 🔧 **Fondamentaux de sécurité incendie (3H00)** - évacuation des occupants, Accessibilité et mise en service des moyens de secours (Dégagement, Désenfumage...)
- 🔧 **Mise en situation d'intervention (4H00)** - conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie, évacuation des occupants et prise en charge d'une victime, levée de doute, utilisation d'un extincteur.
- 🔧 **Prévention (4H00)** - Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité
- 🔧 **Moyens de secours (2H00)** - Evolution de la réglementation (Agents extincteurs, SSI, Moyens d'extinction...)
- 🔧 **Gestion du PC Sécurité (3H00)** - Gestion d'une alarme, Alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours (ERP/IGH), Compte-rendu à la hiérarchie...
- 🔧 **Organisation d'une séance de formation (2H00)** - pratique de l'animation et déroulement chronologique d'une séance
- 🔧 **L'équipe de sécurité incendie (3H00)** - Organiser l'accueil d'un nouvel agent, Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens, Gérer les conflits, Gestion des documents administratifs

Modalités d'évaluation

La validation de la remise à niveau est soumise à la présence du candidat à l'ensemble des séquences programmées.

Le formateur pourra s'appuyer sur l'évaluation blanche (QCM de 1 heure) pour apprécier les acquis du candidat.

- Une attestation de remise à niveau est délivrée au candidat après validation.
- Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas sera établie conformément à la législation.

STATISTIQUES 2024 :

- Taux d'assiduité : 100%
- Taux de réussite : 100%